

PRIX DU LIVRE SCIENTIFIQUE 2016

RÈGLEMENT

Article 1 : Organisation

Le Prix du livre scientifique est organisé par l'association S[cube] en partenariat avec le réseau des Médiathèques de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay (CAPS). Ce prix a pour but de promouvoir l'écrit scientifique à la portée de tous.

Le 16 octobre 2016, un jury composé de bibliothécaires, de scientifiques et de libraires s'est réuni pour choisir les livres en compétition. Pour connaître la liste des participants, rendez-vous sur Internet.

Les membres du jury ont fait leur choix selon des critères de sélection tels que le caractère scientifique du livre, le niveau de lecture, ou encore la date de parution.

Deux catégories sont en compétition :

- une catégorie adulte (Grand public, livres de sciences et techniques)
- une catégorie jeunesse (9 - 12 ans, livres documentaires en sciences et techniques dans les thématiques Animaux – nature – environnement)

Les 3 livres "catégorie adulte" sélectionnés par le jury sont les suivants :

- A la rencontre des comètes : de Halley à Rosetta / James LEQUEUX, Thérèse ENCRENAZ.- Belin, 2015
- Le coup de la girafe / Léo GRASSET. - Science ouverte. - Seuil, 2015
- Les pouvoirs du corps humain / Antoine BALZEAU. - Chêne, 2015

Les 3 livres "catégorie jeunesse" sélectionnés par le jury sont les suivants :

- Charles Darwin, une révolution / Annabelle KREMER, ill. François OLISLAEGER. - Actes Sud junior / Cité des sciences & de l'industrie, 2015
- Les petites bêtes sans queue ni tête / Jean-Baptiste de PANAFIEU, ill. Matthieu ROTTELEUR et Anne-Lise COMBEAUD. - Gulf Stream, 2015
- Vivre dans la savane / Nathalie TORDJMAN, ill. Claire PERRET. - Belin jeunesse, 2015

Article 2 : Participation

Le prix est décerné par les lecteurs des Médiathèques de la CAPS. Pour participer, il suffit de lire les livres entre le 1^{er} décembre 2015 et le 30 avril 2016 et de voter dans une des médiathèques participantes*.

Les bulletins de vote sont nominatifs. Ils sont à remettre complétés à l'accueil des médiathèques. Les lecteurs ont également la possibilité de voter sur Internet. Seuls les votes des personnes inscrites dans le réseau des médiathèques de la CAPS seront comptabilisés. Chaque lecteur ne peut voter qu'une seule fois que ce soit par Internet ou bulletin de vote papier.

Article 3 : Remise des prix

La remise des prix aura lieu le samedi 4 juin 2016 à la médiathèque François Mitterrand des Ulis (heure à confirmer).

* médiathèques participantes : Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Gometz-le-Châtel, Igny, Les Ulis, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Villiers-le-Bâcle.